

Ecole élémentaire Dannenberger (0672956Z)

SOUFFELWEYERSHEIM

Mardi 27 Juin 18h-20h	Année Scolaire 2022/2023 Conseil d'Ecole n°3
Présents	<p>Enseignants : S. Bitoun (CE2), M. Blazian (CE1 Bil), M. Burgy (CE1/CE2), A. Cousseau (CE1), V. Dahlen (CP Bil), M. Girard (CP), L. Haderer (CM1/CM2 Bil), J. Harnisch (CP), O. Harnisch (CM1), , G. Lombard (CP Bil), A. Masson (CM1/CM2), Y. Mesaoud (CM2), A. Meyer (CE1 Bil), C. Roser (CE2/CM1 Bil), E. Schneider (CE2/CM1), M. Urcun (CM1/CM2 Bil), F. Schaeffer (directeur)</p> <p>Représentants de parents d'élèves : P. Joachim, M. El Hamraoui, A. Loos, J. Ebersold, S. El Farouk, M. Diguët, M. Baniowski, A. Weil, S. Topal, A. Rauland, L. Vitet, Y. Zhao, K. Muller, H. Peruset-Auloge, L. Sukur, Y. Elmir, K. El Adili, E. Lorentz</p> <p>Municipalité : B. Weber (adjoint au Maire), F. Gourdin (conseillère municipale), A. Fuchs (directrice périscolaire)</p>
Excusés	<p>Enseignants : C. Goëpp (CE2/CM1 Bil), A. Guenot (CE1/CE2), A. Jacques (CP/CE1), S. Orth (CP Bil)</p> <p>Parents : O. Goldschmidt, M. Ihihi</p>

1. Effectifs 2023/2024 et répartitions

A l'heure actuelle, 454 élèves sont attendus pour la prochaine rentrée, dont 280 en cursus monolingue pour 10 classes (soit une moyenne de 28 élèves par classe) et 174 en cursus bilingue pour 8 classes (soit une moyenne de 21,75 élèves par classe). Le déséquilibre est important et l'effectif monolingue imposant. Ces chiffres ont été demandés et donnés au mois de mai. La situation de l'école sera encore étudiée fin août par l'Académie, on reste donc dans l'espoir d'une éventuelle ouverture de classe à la rentrée.

De ce fait, les listes d'élèves ne seront pas communiquées en juillet, puisque la situation est susceptible de changer fin août. Les listes de fournitures sont harmonisées de manière à pouvoir les communiquer en juillet, mais l'affectation des élèves ne se fera que fin août.

En raison des travaux sur le bâtiment Rapp qui vont débuter pendant l'été, 2 classes seront déplacées vers le bâtiment Dannenberger à la rentrée. Il y aura donc 12 classes à Dannenberger, contre 6 à Rapp. En cas d'ouverture, la salle de sciences sera aménagée par la municipalité pour pouvoir accueillir cette 19^{ème} classe.

L'organisation pédagogique prévue pour l'instant est la suivante :

Classes monolingues			Classes bilingues			
Rapp	CP – Mme GIRARD	26	Mme LOMBARD (Fra) Mme ORTH (All)		19	
	CP CE1 – Mme COUSSEAU	19+6=25	CP		19	
	CE1 – *	26	Mme REINERT (Fra) Mme BLAZIAN (All)		23	
Dannenberger	CE1 – Mme HARNISCH	26	CE1 et CE1 CE2		14+8=22	
	CE1 CE2 – Mme BITOUN	6+20=26	Mme ROSER (Fra) Mme GOEPP (All)		23	
	CE2 – Mme BURGy + *	30	CE2 et CE2 CM1		6+16=22	
	CM1 – Mme MASSON	30	M HADERER (Fra) Mme URCUN (All)		16+6=22	
	CM1 – Mme SCHNEIDER	30	CM1 CM2 et CM2		24	
	CM2 – Mme MESAOUUD	31				
	CM2 – M HARNISCH + *	30				

* enseignants non nommés à l'heure actuelle

La situation cette année a été compliquée pour plusieurs classes, de nombreuses absences de professeurs n'ont malheureusement pas été remplacées. Il n'est pas simple dans de pareilles conditions d'effectifs d'accueillir les élèves supplémentaires d'une autre classe et de leur fournir du travail ; le directeur remercie les enseignants qui ont accueilli à de très nombreuses reprises des élèves dans leur classe cette année, ainsi que les parents d'élèves qui malgré ce contexte désagréable ont été très compréhensifs. La difficulté de remplacement en langue allemande sur les classes bilingues, et plus particulièrement pour les CM2, a été expliquée à l'équipe du collège de secteur pour qu'ils en tiennent compte dès la rentrée.

2. Aide aux élèves en difficulté

1. APC (Aides Pédagogiques Complémentaires)

Chaque enseignant assure 36h d'APC à destination d'élèves rencontrant des difficultés dans les apprentissages. Les élèves sont choisis sur proposition des enseignants, l'accord des parents est nécessaire. Des groupes de 4 à 6 élèves sont ensuite constitués, parfois de classes différentes, ils sont réévalués à chaque période. Ces temps d'APC sont proposés actuellement principalement le lundi de 16h30 à 17h15 ou 17h30, certains groupes sont pris en charge les mardis ou vendredis matins de 8h à 8h30. Une harmonisation de ces horaires sera proposée pour la rentrée prochaine suite à de nouvelles contraintes.

2. CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

Il est proposé à des élèves qui ne disposent pas dans leur environnement familial et social de toutes les conditions nécessaires pour s'épanouir à l'école. Les groupes d'élèves (jusqu'à 10/12) sont constitués sur proposition des enseignants, avec accord des parents. L'encadrement est assuré actuellement en binôme par un enseignant et un animateur périscolaire. Ce dispositif est financé par la FDMJC, avec subventions de la CAF. Actuellement, une trentaine d'élève est concernée. Il devrait continuer l'an prochain.

3. PPRE, PAP, PPS

Le **PPRE** (Programme Personnalisé de Réussite Educative) est un plan d'actions qui peut être proposé quand l'équipe éducative détecte chez votre enfant des difficultés risquant de gêner sa scolarité. Il est établi par l'enseignant, signé par le directeur et présenté aux parents. 41 élèves ont bénéficié d'un PPRE cette année.

Lorsque le PPRE s'avère insuffisant et qu'un trouble des apprentissages s'installe, un **PAP** (Plan d'Accompagnement Personnalisé) peut être mis en place, sur demande des parents ou des enseignants (et avec l'accord des deux parties). Le dossier est étudié par le médecin scolaire sur la base de bilans psychologiques et paramédicaux. Ici, il est plus souvent proposé lors du passage en 6^{ème}, 5 dossiers ont été validés pour le collège l'an prochain, 3 sont encore à l'étude.

Si les difficultés sont plus importantes, que l'élève a besoin de matériel adapté, ou d'une aide humaine (AESH), une demande de **PPS** (Projet Personnalisé de Scolarisation) doit être faite par la famille. Le trouble des apprentissages doit être reconnu comme handicapant, la demande est transmise et étudiée par la MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées). 8 élèves bénéficient d'un PPS à l'école cette année.

4. Stages de réussite

Ces stages de remise à niveaux sont proposés durant certaines périodes de vacances scolaires à des élèves éprouvant des difficultés dans leurs apprentissages. Cet été, 2 stages pour 6 élèves auront lieu du 10 au 13 juillet sur 4 matinées de 3h. Ils sont encadrés par des enseignants de l'école, ou d'écoles voisines.

5. Nouveauté 2023/24 : Soutien en 6^{ème}

A partir de septembre 2023, chaque élève de 6^{ème} bénéficiera d'une heure de soutien ou d'approfondissement en maths et en français. L'école signale au collège les élèves à besoins qui seront pris en charge par des enseignants du 1^{er} degré, ceux en approfondissement seront pris en charge par des enseignants du 2nd degré. Des heures de soutien doivent également être proposées aux élèves du 1^{er} degré dans le cadre du PACTE enseignant, la mise en œuvre sera progressive au cours de l'année.

6. Orientations post CM2

Parmi les 82 élèves de CM2, 66 rejoindront le collège des 7 Arpents de Souffelweyersheim.

Orientations en fin de CM2	
6 ^{ème} à Souffelweyersheim (dont 2 orientations ULIS collège)	66
6 ^{ème} autre collège public	2
6 ^{ème} en collège privé	11
6 ^{ème} SEGPA (Bischheim)	2
Maintien en CM2	1
TOTAL	82

Parmi les 37 CM2 suivant le cursus bilingue en CM2, 17 poursuivront en 6^{ème} au collège de Souffelweyersheim. Les 2 élèves orientés en SEGPA ont pu participer à une journée d'immersion le 20 juin.

Jeudi 29 juin, tous les CM2 recevront une calculatrice scientifique offerte par la municipalité et un livre (*l'Odyssée*, d'Homère) offert par le Ministère.

7. Liaisons GS/CP et CM2/6^{ème}

Dans la semaine du 9 au 12 mai, chaque classe de CM2 a participé à une journée d'accueil au collège de Souffelweyersheim. Ils ont pu découvrir le CDI et les salles de sciences, en participant à des activités organisées par les professeurs de sciences (observations au microscope, expériences sur l'électricité). Les CM2 ainsi que les CM1 ont été invités à participer à la journée « portes ouvertes » du collège du 13 mai.

Des réunions de liaison sont également organisées pour transmettre au collège les informations importantes concernant les futurs 6^{èmes}, pour la transmission des dossiers et pour la constitution des classes.

Les futurs CP ont pu également découvrir leurs futurs locaux lors d'une journée, les 12 et 13 juin.

8. Lutte contre le harcèlement

L'école dispose d'un plan de lutte contre le harcèlement scolaire (programme PHARe, cf. compte-rendu du Conseil d'École du 1^{er} trimestre). Plusieurs situations ont été étudiées, l'une d'entre elles a fait l'objet en juin du déclenchement du protocole (en classe de CM2). Elle est considérée comme résolue et relevait au final plus d'un conflit entre élèves.

Les situations relevant de ce protocole PHARe concernent des élèves victimes d'insultes ou de moqueries, qui se retrouvent isolés face à un groupe constitué, qui ne sont pas en mesure de se défendre. Elles peuvent être révélées par l'enfant lui-même, par les parents, repérées par un enseignant. Chaque situation est ensuite étudiée pour définir si elle relève de ce protocole ou non. Les parents de l'élève concerné sont informés de l'évolution de la situation. Des séances de sensibilisation à la lutte contre le harcèlement sont organisées dans toutes les classes tout au long de l'année, quelques fois avec l'appui de l'infirmière scolaire.

3. Bilan de l'évaluation d'école

Une synthèse du rapport d'évaluation a été présentée à la communauté éducative (enseignants, parents d'élèves, municipalité) lors du Conseil d'École extraordinaire du 20 juin. La finalité de ce rapport est de servir de conseils, de préconisations pour améliorer le fonctionnement de l'école, la qualité de l'apprentissages, des suivis et du bien-être des élèves. Chaque école y est soumise, une fois tous les 5 ans, et s'approprie les résultats pour élaborer son propre projet d'école.

Le directeur rappelle que ce rapport est destiné à l'école, aux autorités académiques, à la commune. C'est un outil professionnel qui ne fait pas l'objet d'autre diffusion. L'école va se doter d'un nouveau Projet d'École 2023/2028, qui va s'élaborer et s'enrichir tout au long de ces 5 années en s'appuyant sur ce rapport, et présenté en Conseil d'École. Il s'orientera principalement autour des problématiques suivantes :

- Amélioration du langage écrit et oral, en tenant compte de l'hétérogénéité du public avec les moyens humains et matériels actuels (utilisation du numérique)
- Harmonisation de pratiques, renfort de dynamiques inter-établissements, implication des parents
- Dégagement de temps de concertation entre enseignants, formation des enseignants

Une synthèse des questionnaires à destination des parents d'élèves et des élèves de CM utilisés dans le cadre de l'auto-évaluation est en Annexe de ce compte-rendu.

4. Actions menées, projets dans le cadre de la labellisation E3D

L'école s'est engagée dans une démarche de développement durable (E3D), elle est labellisée depuis la rentrée 2022 au stade « engagement » ; le stade « approfondissement » est visé pour la rentrée 2024, le dossier s'appuiera sur les projets et réalisations de cette année scolaire et de 2023/2024. Parmi les principaux projets développés cette année, on notera :

1. Projet PEJ (Protéger l'Environnement J'adhère)

Projet monté par Mme GOEPP avec les éco-délégués (2 élèves de chaque classe du bâtiment Dannenberger) ayant pour objectif d'aménager des espaces cohérents avec le développement durable pour favoriser la biodiversité dans la cour de l'école. Une animatrice du CINE Buissière a accompagné le projet sur 15h d'intervention (financé par l'ARIENA).

La cour de Dannenberger a ainsi été équipée d'un récupérateur d'eau de pluie, des bacs ont été construits à l'aide de palettes et des plantations réalisées pour attirer insectes et autres petites bêtes. Des nichoirs et des panneaux permettant la reconnaissance des espèces d'oiseaux seront installés par la suite. Toute l'équipe remercie chaleureusement la municipalité, les parents, les collègues qui ont apportés leur aide précieuse en fournissant de la terre, des fleurs, des palettes, le récupérateur d'eau, de leur temps pour monter les bacs...

Le projet a été mené avec le même groupe de délégués, afin que chacun d'eux puisse ensuite transmettre les découvertes et informations dans sa propre classe (via des affichages, des présentations sous format numérique...) afin de toucher tous les élèves de l'école, et les sensibiliser sur l'entretien, la protection et le respect de ces espaces.

2. Promotion des déplacements à vélo

Des séances de sensibilisation à la sécurité à vélo ont été proposées en juin à toutes les classes de CM2 et CM1/CM2 avec l'appui de la police municipale. Les élèves ont eu une séance théorique de code de la route en classe, un parcours d'obstacles et d'adresse à vélo dans la cour, ils ont ensuite effectué un parcours dans les rues de la ville pendant lequel l'accent a particulièrement été mis sur le franchissement des différents types d'intersections.

Les élèves de l'école ont été incités à participer au challenge « A l'école à vélo », du 12 au 16 juin. Environ 150 vélos et trottinettes ont été dénombrés chaque jour, et autant de plaques de récompense offertes aux participants.

Les cinquante élèves des classes de CM1/CM2 et CM2 bilingues de M HADERER et Mme URCUN ont participé à un cycle de séances d'adresse à vélo, dans l'optique d'une sortie à la journée effectuée le 20 juin en direction des parcs de Pourtalès et de l'Orangerie.

3. Escape Games Eco-gestes

Des séances de sensibilisation aux gestes citoyens ont été menées dans les classes de CE2 avec l'appui de Mme PERUSET. Une soirée d'escape-games autour de ces eco-gestes a été proposée aux élèves et à leurs parents le 10 mars. Une trentaine d'enfants et parents étaient présents lors de la soirée.

4. Eco-cups

L'école a fait fabriquer 800 gobelets eco-cups dans l'optique de la fête scolaire du 30 juin afin de se passer de l'utilisation de gobelets jetables, première étape à une fête « zéro déchets ». Un concours de dessins a été mené sur l'école pour illustrer ces gobelets avec une production par niveau, du CP au CM2.

5. Comité de pilotage

Un comité de pilotage E3D a été créé et s'est réuni en juin 2022, constitué d'enseignants, de représentants de parents, de membres de l'ASSC, de la municipalité. Il ne s'est pas réuni cette année faute de temps, et parce que différents projets ont vu le jour donc la nécessité de se réunir ne s'imposait pas, mais il sera intéressant de le relancer de manière plus active en 23/24 et d'y faire participer des élèves également afin d'explorer de nouvelles pistes d'actions et d'en évaluer les résultats.

5. Actions menées, projets dans le cadre de la labellisation Génération 2024

1. Semaine olympique : course longue

Rencontre « course longue par équipe » proposée pendant la semaine olympique (3 au 8 avril). Le projet est de la reconduire l'an prochain et d'y associer des élèves d'autres écoles (Reichstett...)

2. Journée olympique le vendredi 23 juin

Rencontre sportive organisée au Gymnase par des enseignantes du bâtiment Rapp et Dannenberger. Panneaux d'affichages réalisés autour des valeurs de l'olympisme.

3. Projets à venir

- Le label Génération 2024 a permis à l'école d'accéder gratuitement à un kit de matériel sportif (dossards, mini-haies, plots, balle céci-foot...) et à une plate-forme de ressources autour de l'olympisme et de la promotion des sports paralympiques.
- Le partenariat avec le club d'Escrime doit être poursuivi et d'autres partenariats à envisager (basket ? volley ?)
- Des classes vont s'engager dans le programme Class'Echecs
- Un projet d'Olympiades d'école va être mené pour fin juin 2024.
- Un projet de voyage à Cologne est à l'étude pour les classes de CM1 bilingues, avec pour objectif la visite du musée de l'Olympisme, la rencontre de correspondants, la visite de studios télévisés...
- L'école a présenté sa candidature au projet « Ma Classe aux Jeux » ; si elle est validée, une classe de CM sera invitée à assister à une journée sportive lors des Jeux Paralympiques de septembre 2024.
- D'autres projets sont en cours d'élaboration et en attente de validation.

6. Sorties scolaires et actions

1. Réglementations et encadrement

Les sorties scolaires relèvent de 3 types :

a) Sorties régulières

→ *Se déplacer au gymnase, au stade, à la piscine, à la patinoire...*

Elles sont soumises à l'autorisation du directeur. Elles se déroulent sur le temps scolaire, sont inscrites à l'emploi du temps, sont donc obligatoires et gratuites pour les élèves (prise en charge du transport sur le budget alloué par la municipalité ou par l'OCCE). Les parents en sont informés.

A l'école élémentaire, la classe doit être encadrée par l'enseignant et un adulte (un supplémentaire si plus de 30 élèves). Si la sortie a lieu à proximité de l'école (déplacement à la demi-journée à pied dans un lieu proche), l'enseignant peut emmener sa classe seule.

Dans le cas d'une activité à taux renforcé, des agréments peuvent être nécessaires pour les parents (natation, patinoire), des séances de passages d'agréments sont alors proposées aux parents souhaitant accompagner ces sorties, ils restent valables pendant 5 années scolaires. Les taux d'encadrement varient aussi dans ce cas (1/6 pour le vélo...)

b) Sorties occasionnelles

→ *Sorties à la journée, à Strasbourg, Kayak/voile...*

Elles sont soumises à l'autorisation du directeur. Si elles se déroulent intégralement sur le temps scolaire, elles sont obligatoires et donc gratuites (parents informés). Si elles dépassent du temps scolaire (pause de midi, retour plus tard...) elles deviennent facultatives et une participation peut être demandée aux familles. Une autorisation est demandée aux parents.

De même, l'encadrement est assuré par l'enseignant + 1 adulte (un supplémentaire si plus de 30 élèves). Si c'est une sortie de proximité, l'enseignant peut emmener sa classe seule.

Dans le cas d'activités à taux renforcé, ces taux et règles peuvent être différents, on demande par exemple une attestation de test nautique pour pouvoir faire participer un élève à une sortie kayak ou voile.

c) Sorties avec nuitées

Elles sont soumises à une autorisation académique, nécessitent de constituer un dossier plus conséquent à transmettre plusieurs semaines à l'avance selon la destination. L'encadrement est de 1 adulte pour 10, de nombreux documents sont à joindre (informations sur le centre, animateurs, transports...). Une information précise est donnée aux familles dès la rentrée.

2. Projets 2023/24

- Cycle Natation (tous CE1) du 6 mai au 14 juin, le mardi et le jeudi (10 séances)
 - Cycle Patinage du 8 janvier au 23 février (7 séances) : CE2 Bil et CE2/CM1 Bil Mmes Roser & Goepf, CE1/CE2 et CE2 Mme Bitoun et Mme Burgy, CM1/CM2 Bil & CM2 Bil Mme Urcun & M Haderer.
 - Classe de voile du 18 au 22 septembre, CM1 Mme Masson, CM1 Mme Schneider
 - Classe de cirque du 2 au 6 octobre, CE1 Mme Harnisch, CE1 Bil Mmes Blazian & Reinert
 - Séjour à Cologne, CM Bil Mme Urcun & M Haderer, mai/juin 2024
 - Séjour en Franche-Comté, CP Bil Mmes Lombard & Orth, 13 au 17 mai
 - Projet de séjour en construction, CE2 Mme Burgy, CE1/CE2 Mme Bitoun
- et d'autres à l'étude...

3. Planification des actions

Plusieurs actions seront proposées l'an prochain afin de récolter des fonds permettant de réduire le coût des sorties scolaires, aucun élève ne devant être écarté pour des raisons financières.

Une réunion sera proposée fin août/début septembre afin de définir un calendrier des actions.

Le passage du photographe scolaire est déjà prévu les 28 et 29 septembre.

La tombola de Noël pourra être reconduite.

7. Modalités des élections de représentants de parents d'élèves 2023/2024

La possibilité de procéder aux élections de représentants de parents d'élève par voie électronique est possible depuis septembre 2022 d'après la loi n° 2021-1716 du 21 décembre 2021, sur décision du directeur d'école, après consultation du Conseil d'École.

Techniquement, les moyens informatiques qui permettent de garantir un vote sécurisé, n'existent pas encore, mais peut-être seront-ils disponibles à la rentrée.

Il faudrait créer une permanence pour les parents en difficulté avec l'outil.

⇒ Vote à main levée « Pour ou contre l'utilisation du vote électronique... » :

Personne ne s'oppose, personne ne s'abstient. Donc l'utilisation de l'outil électronique est votée.

Questions/Réponses pour les parents d'élèves :

- Pour les sorties scolaires, ce sont les parents qui sont tenus d'annuler le périscolaire. Certes la communication entre l'école et le périscolaire fonctionne mais il serait plus que souhaitable de faire un mail pour demander l'annulation des repas.
- Comme les parents d'élèves sont les mêmes dans plusieurs écoles, il serait souhaitable de connaître à l'avance tous les gros événements de l'année scolaire à venir pour une meilleure organisation l'année prochaine.
- Une belle cohérence finalement que la fête de l'école et le périscolaire soient le même jour : vendredi 30 juin. Mais l'organisation prévue est encore perfectible et peut mieux se préparer en amont avec une anticipation et une uniformisation des dates entre les écoles et le collège.

Séance close à 19h40

Pot proposé par les parents d'élèves et les enseignants

Signatures :

Frédéric SCHAEFFER

Directeur de l'école



Mélanie BURGUY

Secrétaire de séance



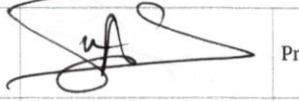




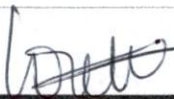
Elhamraoui Nonia

Parent d'élève élu



Liste d'émargement – CONSEIL D'ECOLE du 27 Juin 2023

F. SCHAEFFER		Directeur	B. WEBER		Adjoint au Maire
Rapp Salle 1 A. JACQUES		Enseignant	F. GOURDIN		Conseillère Municipale
Rapp Salle 2 A. MEYER		Enseignant	P. JOACHIM		Parent d'élève titulaire
Rapp Salle 3 M. BLAZIAN		Enseignant	M. EL HAMRAOUI		Parent d'élève titulaire
Rapp Salle 4 M. GIRARD		Enseignant	A. LOOS		Parent d'élève titulaire
Rapp Salle 5 A. COUSSEAU		Enseignant	V. KWASI		Parent d'élève titulaire
Rapp Salle 6 S. ORTH	Excusée	Enseignant	J. EBERSOLD	ABSENTE	Parent d'élève titulaire
Rapp Salle 7 G. LOMBARD		Enseignant	S. EL FAROUK		Parent d'élève titulaire
Rapp Salle 8 J. HARNISCH		Enseignant	B. BELLAHCENE		Parent d'élève titulaire
Danne Salle 1 C. ROSER		Enseignant	M. DIGUET	p.o. 	Parent d'élève titulaire
Dannen Salle 2 A. MASSON		Enseignant	M. BANIOWSKI		Parent d'élève titulaire
Dannen Salle 3 M. URCUN		Enseignant	A. WEIL		Parent d'élève titulaire
Rapp Salle 6 V. DAHLEN		Enseignant	S. CABOCEL		Parent d'élève titulaire
Dannen Salle 4 C. GOEPP	Excusée	Enseignant	S. TOPAL		Parent d'élève titulaire
Dannen Salle 5 L. HADERER		Enseignant	A. RAULAND		Parent d'élève titulaire
Dannen Salle 6 M. BURGY		Enseignant	A. WEISS		Parent d'élève titulaire
Dannen Salle 6 A. GUENOT	excusée	Enseignant	M. DEROZIER		Parent d'élève titulaire
Danne Salle 7 E. SCHNEIDER		Enseignant	O. GOLDSCHMIDT	Excusé	Parent d'élève titulaire
Dannen Salle 8 S. BITOUN-H.		Enseignant	L. VITET		Parent d'élève titulaire
Dannen Salle 9 O. HARNISCH		Enseignant	Y. ZHAO		Parent d'élève titulaire
Dannen Salle 10 Y. MESAUD		Enseignant	K. MULLER		Parent d'élève suppléant

A. PFISTER		Parent d'élève suppléant	A. FUCHS		Présidente périscolaire
H. PERUSET-A.		Parent d'élève suppléant			
L. SUKUR		Parent d'élève suppléant			
Y. ELMIR		Parent d'élève suppléant			
K. EL ADILI		Parent d'élève suppléant			
M. IHIHI	Excusée	Parent d'élève suppléant			
E. LORENTZ		Parent d'élève suppléant			